

MCCC - Licence 1ère année - SEA CMP - Tremplin 2024-2025 (votées CG et CFVU)

Description UE						Module					MCC												
Obligatoire / Facultatif	Sem.	Nom	Responsable	ECTS	CNU	Nom (code)	Description		Présentiel Etudiant (h)	Mutualisations	CC ou CT	Session 1					Session 2					Report	
							Epreuve	Durée				Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)		Coeff (Matière)	Calcul note (UE)	Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)	Coeff (Matière)		Calcul note
O	1	UE Disciplinaire et Orientation S11C072U	R. Antony	0	G07	Mathématiques S11C012E	TD	66	66	Tremplin MIP	CC	Interro I		1	Ma=(I+E*2)/3	5	UED0 = (5*Ma+5*Ph+4* Ch+2*PO+2*EE) /18	Pas de session 2 pour l'UEDO car elle ne rapporte pas de crédit					
												Examen E	1h	2									
						Physique S11C022E	TD	66	66	Tremplin MIP	CC	Interro I		1	Ph=(I+E*2)/3	5							
												Examen E	1h	2									
						Chimie S11C062E	TD	43,5	49,5	Tremplin SV	CC	Interro ICI		1	Ch inorg = (2*ECI+ICI)/3	4							
												Examen ECI	1h	2									
												Interro ICO		1	Ch org = (2*ECO+ICO)/3	5							
Examen ECO	1h	2	TP Ch		1	TP Ch																	
Projet d'Orientation S11C042E	TD Projets	0	3,5	Tremplin SV, Tremplin MIP	CC	Atelier A		1	PO=(A1+4*O)/5	2													
						Oral O		3															
Expression écrite S11C052E	TD	12	12		CC	Oral O		1	EE=(O+2E)/3	2													
Examen E	1h	2																					
O	1	MouVe S11Q111U	P. Senechaud	6*	27	Informatique outils S11Q1A8E	CM	1,5	1,5	Tremplin CMP, Tremplin SV, L1 SV, L1 SEA	CT	TP IO	1h	1	IO	1,5	MouVe = (1.5*IO+1.5*PV+ MTU+2*Epi)/6	pas de session 2, report IO					IO si ≥ 10
							TD Distanciel	15															
					Projet Voltaire S11Q1C9E	TP	3	3	CC			Exam E	40 min	1	PV = (E+En+P)/3	1,5		Pas de session2, report de PV si ≥ 10					PV si ≥ 10
						TD Distanciel	12																
					MTU S11Q111E	CM	3	3	CC			Note de CC (QCM et achèvement d'activité)		1	MTU	1		Session 2 intégré dans la note de session 1 : MTU					MTU
						TD Distanciel	20																
					Epistémologie S11Q121E	CM	12	12	Tremplin CMP, L1 SEA			CT	Ecrit Epi	1h30	1	Epi		2	Ecrit Epi	1h30	1	Epi	2

Remarques :

(*) ECTS communes avec le Semestre 1 parcours classique ou aménagé

A l'exception des TP de Chimie et des ateliers au CDE, toutes les épreuves pourront être réalisées en présentiel ou en distanciel

En cas d'impossibilité de faire une épreuve de TP de Chimie, la note finale de Chimie sera égale à la moyenne des notes Ch inorg et Ch org.

En cas d'impossibilité de faire les ateliers au CDE, la note finale de Projet d'Orientation sera celle obtenue à l'Oral.

Toute absence non justifiée à une épreuve entraine la mention "DEF" à l'épreuve.

Si l'UE MouVe est validée, la note sera conservée et elle interviendra dans le calcul de la moyenne du S1 de L1 académique l'année suivante.

En cas de redoublement en Tremplin, l'UE MouVe est capitalisée d'une année sur l'autre.

En cas de redoublement en Tremplin, l'UE Disiplinaire et Orientation n'est pas capitalisée. Elle devra être repassée lors du redoublement.

MCCC - Licence 1ère année - SEA CMP - Tremplin 2024-2025 (votées CG et CFVU)

Description UE					Module					MCC																						
Obligatoire / Facultatif	Sem.	Nom	Responsable	ECTS	Nom (code)	Responsable	CNU	Description		Présentiel Etudiant (h)	Mutualisations	CC ou CT	Session 1					Session 2					Report									
								Epreuve	Durée				Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)		Coeff (Matière)	Calcul note (UE)	Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)	Coeff (Matière)		Calcul note								
O	2	UE MPS 1 S1IQ121U		6*	Maths pour les Sciences niveau 1	P.Senechaud	25	CM	0	54	Tremplin CMP, RP SEA	CC	Ecrit 1 E1	1h30	0,3	MPS1 = 0.3*E1+0.4*E2+0.3*TP	MPS1	Ecrit E	1h30	1		E	MPS1 si ≥10									
				TD	45										Ecrit 2 E2									1h30	0,4							
				TP	9																			TP		0,3						
O	2	UE Disciplinaire 1 S2VC022U		0	Chimie S2IC032E	A. Berghout	G07	CM	9	27	Tremplin SV	CC	Interro I ₁		1	Th = Max [I ₁ ; E ₁]	Ch = (Th+Ch org)/2	1	UED1 = (Ch+Ph)/2	Exam Th	1h	1	Ch = (Th+Ch org)/2	1	UED1 = (Ch+Ph)/2	Ch ou Th ou Ch org si elles sont ≥ 10						
						N. Villandier		TD	18				Exam E ₁	1h	2					Ch org = E ₂	Exam Ch org	1h					1					
					Physique S2IC022E	R. Antony	30	CM	7,5	28,5	Tremplin MIP, Tremplin SV	CC	Interro I		1	Ph = (I+2*E)/3	1	UED1 = (Ch+Ph)/2	Exam Ph			1h	1	Ph	1	Ph si ≥ 10						
								TD	21				Exam E	1h	2																	
					Physique 2 S2IC072E	R. Antony	30	CM	7,5	25,5	Tremplin MIP	CC	Interro I		1	Ph2 = (I+2*E)/3	1	UED2 = (Ph ₂ +Ma+TP Ch ₂)/3	Exam Ph2	1h	1	Ph2	1	Ph2 si ≥ 10								
								TD	18				Exam E	1h	2																	
Mathématiques S2IC042E	P. Senechaud	25	CM	7,5	25,5	Tremplin MIP	CC	Interro I		1	Ma = (I+2*E)/3	1	UED2 = (Ph ₂ +Ma+TP Ch ₂)/3	Exam Ma	1h	1	Ma	1	UED2 = (Ph ₂ +Ma+Ch ₂)/3	Ma si ≥ 10												
			TD	18				Exam E	1h	2																						
Chimie 2 S2IC052E	O. Noguera	G07	CM	6	14		CC	TP		1	TP Ch2	1	UED2 = (Ph ₂ +Ma+TP Ch ₂)/3	Exam TP	1h	1	TP	1	TP si ≥ 10													
			TP	8																												
O	2	UE Disciplinaire 3 S2IC02EU		0	Physique 3 S2IC082E	R. Antony	30	CM	7,5	25,5	Tremplin MIP	CC	Interro I		1	Ph3 = (I+2*E)/3	1	UED3 = (Ph ₃ +Struct)/2	Exam Ph3	1h	1	Ph3	1	UED3 = (Ph ₃ +Struct)/2	Ph3 si ≥ 10							
								TD	18				Exam E	1h	2																	
					Structure de la matière	A. Berghout	G07	CM	4,5	16,5	Tremplin SV	CC	Interro I		1	Struct = (I+2*E)/3	1	UED3 = (Ph ₃ +Struct)/2	Exam Struct	1h	1	Struct	1	Struct si ≥ 10								
								TD	12				Exam E	1h	2																	

- Remarques :**
- # (*) ECTS pris en compte pour le Semestre 1 parcours classique ou aménagé
 - # A l'exception des TP de Chimie, toutes les épreuves pourront être réalisées en présentiel ou en distanciel
 - # En cas d'absence justifiée à une épreuve, une épreuve de rattrapage pourra être proposée en présentiel ou en distanciel si il est possible de la programmer dans le calendrier du semestre.
 - # Si il n'est pas possible de programmer une épreuve de rattrapage au cours du semestre, l'étudiant devra repasser l'épreuve en session 2.
 - # Toute absence non justifiée à une épreuve entraine la mention "DEF" à l'épreuve et le passage en seconde session.
 - # La note finale du second semestre est obtenue en faisant la règle suivante : $S2 = \text{MAX}[(UED1 + UED2 + UED3)/3 ; (UED1 + UED2 + UED3 + MPS1)/4]$
 - # La note finale de l'année de Tremplin est égale à la note finale du second semestre.
 - # Si TR la note finale de l'année de Tremplin est ≥ 10 alors poursuite en L1 académique l'année suivante.
 - # Si TR la note finale de l'année de Tremplin est < 10 alors redoublement en Tremplin l'année suivante.
 - # Si l'UE MPS1 est validée, la note sera conservée et elle interviendra dans le calcul de la moyenne du S1 de L1 académique l'année suivante.
 - # En cas de redoublement en Tremplin, l'UE MPS1 est capitalisée d'une année sur l'autre.
 - # En cas de redoublement en Tremplin, les UEs Disiplinaires (1, 2 et 3) ne sont pas capitalisées. Elles devront être repassées lors du redoublement.
 - # Il n'y a pas de triplement en Tremplin. A l'issue d'une seconde année de Tremplin non validée, il faut prévoir une réorientation.